

Une nouvelle formation en Haute-Marne: le Brevet Professionnel de coiffure

15/09/2009

A la suite du passage du Brevet de Maîtrise du niveau IV au niveau III, la profession de coiffure avait besoin d'un diplôme de niveau IV (type bac pro) pour permettre aux futurs artisans de se mettre à leur compte. C'est donc en accord avec le Syndicat Départemental de la Coiffure que la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Marne et le CFA Interpro viennent de démarrer une première promotion de Brevet Professionnel de Coiffure.

Le Brevet Professionnel de Coiffure a démarré le 14 septembre 2009 et a réuni une quinzaine de candidats, pour moitié placé en contrat d'apprentissage avec le CFA interprofessionnel de Chaumont et pour l'autre moitié, il s'agit de stagiaires de la formation continue, c'est à dire des salariés embauchés dans les salons de coiffure de Haute-Marne. Cette formation dure 2 ans et prépare de futurs artisans coiffeurs et coiffeuses à créer ou reprendre un salon.



Sources : Joëlle Beaufrez: service formation - 03 25 32 89 52